



DECLARATION LIMINAIRE POUR LA REUNION PLENIERE DU CHSCT40 DU 6 OCTOBRE 2022

Monsieur le DASEN, Président du CHSCTD, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD, nous nous réunissons aujourd’hui dans un contexte spécial alors que s’ouvre une année scolaire qui sera marquée par la fin des CHSCT et le début des Formations spécialisées en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Depuis 2014, les CHSCT sont sortis de la confidentialité et nous constatons que cette instance est de plus en plus connue des personnels qui n’hésitent pas à se tourner vers eux pour demander aide ou conseils. Pourtant l’affichage des membres des CHSCT sur les lieux de travail, quoiqu’obligatoire, est encore rare. La sensibilisation des personnels aux enjeux des CHSCT et aux outils de signalement est quasi inexistante.

La profession rencontre pourtant une crise de recrutement sans précédent, qui impose plus que jamais de prendre grand soin des personnels. Ils doivent se sentir en sécurité sur leur lieu d’exercice et percevoir concrètement que leur employeur se soucie de leur santé. Malheureusement l’état de la médecine de prévention, l’absence de psychologue du travail et la fin programmée des CHSCT ne sont pas des signaux positifs.

L’ampleur des phénomènes climatiques extrêmes aux conséquences dévastatrices a marqué la période estivale. Canicule, sécheresse, incendies, orages violents, cet été rouge feu donne un caractère plus palpable, plus proche, plus inquiétant aux dérèglements en cours. Or, en ce qui concerne le bâti scolaire, dont la rénovation est indispensable au vu de la crise écologique actuelle, l’État se défausse financièrement sur les collectivités locales et ne se montre pas à la hauteur des enjeux du moment.

Dans le même temps, la poursuite de l’inflation a continué à amputer salaires et pensions et donc à obscurcir l’avenir de celles et ceux qui vivent des revenus de leur travail.

Cette situation inédite d’augmentation rapide du coût de la vie appelle des mesures d’une toute autre ampleur que celles prises jusqu’à présent par le gouvernement. Dans la Fonction Publique, la revalorisation de 3,5% de la valeur du point d’indice est en deçà de l’urgence à relever l’ensemble des rémunérations de 10% au moins pour préserver les conditions de vie de toutes les agent-es publics, et un plan pluriannuel de rattrapage des pertes subies.

Pour la FSU, la situation impose une négociation sur l’ensemble des grilles de rémunération et de carrière intégrant de nécessaires mesures pour permettre en particulier d’atteindre l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et une indexation du point d’indice sur les prix. C’est un enjeu de société, car il en va de l’attractivité des métiers de la fonction publique, et donc de l’existence de services publics répondant aux besoins de la population sur l’ensemble du territoire.

Cette rentrée 2022 se fait dans un contexte inédit de crise de recrutement : postes non pourvus aux concours, recours grandissant aux contractuels... Ce n’est pas la première année que l’Éducation nationale manque d’enseignant.es, mais l’ampleur de la crise révèle la crise d’attractivité de nos métiers. En 2022, ce sont 1177 postes restés vacants à l’issue du concours de PE, 4000 dans le second degré. Parallèlement, le nombre de démissions augmente, tout comme les demandes de rupture conventionnelle.

Dans le premier degré comme dans le second, ce n'est pas en proposant une formation en 4 jours que l'on devient enseignant : nous ne pouvons que dénoncer cette formation au rabais, qui participe, selon nous, à la dévalorisation de notre métier.

Dans le département des Landes, le bilan de rentrée révèle qu'il manquait des enseignant.e.s dans 40% des collèges et lycées généraux et technologiques.

Pour compenser les pénuries de fonctionnaires, on assiste à la **montée des effectifs de contractuels** qui subissent toutes les contraintes de la précarité. Cette préférence pour les contractuels n'est pas seulement due à la pénurie, mais apparaît comme le résultat d'un choix du gouvernement qui fragilise le service public. La réforme annoncée du lycée professionnel renforce l'emprise directe des régions et des entreprises dans la formation, au détriment du socle des enseignements généraux et des missions de l'EN.

L'inclusion à marche forcée, sans moyens supplémentaires à la hauteur des enjeux, sans formation, confronte les équipes à des situations intenable. Dans notre département, des dizaines d'élèves notifié.e.s n'ont pas d'accompagnement ou d'affectation dans des structures spécialisées. Les fiches SST dénonçant cette situation, de plus en plus nombreuses, reflètent la mise en difficulté des personnels.

Pour faire face à cette crise, la FSU continue de revendiquer un statut de catégorie B avec un vrai salaire pour le métier d'AESH mais aussi un contingent de remplaçants AESH, ainsi que l'ouverture de places dans les ULIS, ITEP, IME, etc. en nombre suffisant.

L'austérité budgétaire que l'Education Nationale subit notamment depuis la mise en place du gouvernement de 2017 n'a pas épargné les services administratifs. Dans un contexte où les renforts au sein des services débordés ne sont accordés que par le redéploiement des effectifs, sans création de postes, la charge de travail s'est inévitablement alourdie.

A cette rentrée, les conditions de travail des stagiaires sont encore plus dégradées. C'est effrayant ! Envoyés dans le grand bain sans progressivité, ils doivent assurer leurs cours à temps plein et participer aux formations INSPE ainsi qu'au cours de leur master. Quelle maltraitance de l'institution envers ses personnels qui devraient recevoir une prévenance maximale pour entrer dans le métier !

Les anciens aussi souffrent, l'âge de départ à la retraite recule au fur et à mesure que leur carrière avance. Ils auraient besoin non seulement d'une médecine de prévention forte et disponible mais aussi de dispositifs de cessation progressive d'activité.

Les conditions d'accueil dans certaines écoles sont également dégradées avec les conditions d'exercice des personnels territoriaux dont les ATSEMs. Aujourd'hui, un mouvement de grève a lieu. Les écoles montoises sont impactées. Les relations avec l'agglomération continuent à poser problème.

Face à ces constats si alarmants, les CHSCT nous paraissent plus que jamais indispensables.

Plus que jamais la FSU sera aux côtés des personnels pour la défense de leur santé, leur sécurité et leurs conditions de travail.